



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 03 AVRIL 2024

A la suite d'une convocation du jeudi 28 mars 2024, les membres du Comité Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le mercredi 03 avril 2024 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ Etaient présents : 31

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Jean-Paul HILPERT, Mireille CINQUALBRE, Grégoire LEININGER, Jean-Claude HEHN, Germain DERUDDER, Jean-Luc JEHIN, Hubert BOURING, Dominique LIMBACH, Joël NIEDERLANDER, Antoine FRANKE, Pascal HELFENSTEIN, Jean MEKETYN, Gabriel WALKOWIAK, Gabriel GLATH, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Clément CHRISTIAN, André DUPPRE, Marc FRIEDRICH, Bernard PETRY, Luc BALLASSE, Etienne HOFFERT, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, Jean-Paul HUBERT, Joël ROMANG, Salvatore FIORETTO, Pierre THIL.

- Dont représenté par son suppléant :

Monsieur Gilbert SCHUH est représenté par Madame Eliane JACQUES.

✓ Excusés ayant donné procuration : 8

Madame, Alexandre CASSARO a donné procuration à Jean-Paul HILPERT, Marc SENE a donné procuration à Jean-Jacques WURSTEISEN, Jean-Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT, Serge STEBLER a donné procuration à Jean-Claude HUBERT, Simone RAMSAIER a donné procuration à André DUPPRE, Gérard THIEL a donné procuration à Etienne HOFFERT, Bernard COLBUS a donné procuration à Ginette MAGRAS, François GATTI a donné procuration à Salvatore FIORETTO.

✓ Excusés : 7

Mesdames, Messieurs, Cyrille FETIQUE, Freddy LITTY, Guy BORN, Salvatore COSCARELLA, Emmanuel THIRY, Cathia HEIM, Hubert BUR,

✓ Absent : 9

Madame, Messieurs, Sabrina HASSINGER, Chantal PLATTE, Can DURKUT, Bernard CLAVE, Jean-Luc LUTZ, Pascal LAUER, Emmanuel SCHULLER, Roland GLODEN, David SUCK,

07. FINANCES

OBJET : MODIFICATION DE L'AP/CP N°20232 « RENOUELEMENT DE LA FLOTTE DE CAMIONS »

Le Comité Syndical,

VU la délibération n° 2023/32 du 11 avril 2023 portant création de l'autorisation de programme/credits de paiement (AP/CP) n° 20232 « Renouvellement de la flotte de camions » suivante :

Autorisation de programme n° 2 AP 20232	Comptes	Crédits de paiement	
		2023	2024
1 300 000	2182	650 000	650 000
	TOTAL	650 000	650 000

Le parc est de 12 camions neufs désormais, ce qui est suffisant pour les besoins du service à l'heure actuelle. Aussi, il n'est pas nécessaire d'inscrire des crédits à cet effet au budget 2024. Toutefois, l'activité du service est susceptible d'évoluer à moyen terme. Il est donc important de conserver la possibilité d'acquérir des camions supplémentaires.

En conséquence, il y a lieu de modifier l'AP/CP n°20232 comme suit :

Autorisation de programme n° 2 AP 20232	Comptes	Crédits de paiement		
		2023	2024	2025
1 300 000	2182	650 000	0	650 000
	TOTAL	650 000	0	650 000

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2311-3 et R. 2311-9 ;

Entendu l'exposé de du Président,

Après avis favorable des membres du Bureau et de la Commission finances réunis le 27 mars 2024,

Délibère par :

39 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Décide

- De modifier l'autorisation de programme et de crédits de paiement n° 20232 « Renouvellement de la flotte de camions » comme indiqué ci-dessus,
- D'autoriser le Président à signer toutes les pièces du dossier.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à MORSBACH, le 03 avril 2024

Roland ROTH,

Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT :
Compte tenu de la publication de la délibération, **12 AVR. 2024**
Et de la transmission en Sous-Préfecture